

Chemin de Vérité

Jésus dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Jean 14.6

Vol. 13, No. 5

publié par des Églises du Christ

Le chrétien célibataire

LES DÉFIS DE LA VIE CÉLIBATAIRE

Peut-être que vous ne vous êtes pas encore marié – que ce soit par votre choix ou non. Peut-être que votre mariage s’est terminé par le divorce. Peut-être que votre conjoint est décédé. Quelle qu’en soit la cause, vous êtes célibataire, et cet état présente plusieurs défis spirituels. Considérons trois défis parmi les plus fréquents.

La solitude

Il arrive à toute personne, mariée ou non, de se sentir seul de temps en temps, parfois même quand on est au milieu d’une foule. Mais il est probable que les célibataires éprouvent ce sentiment plus souvent que les autres. L’isolement émotionnel peut devenir un fardeau presque continu. Le chrétien n’est pas forcément épargné ; en plus du manque de partenaire conjugal, le chrétien célibataire peut même se trouver rejeté par son entourage à cause de sa foi. Mais Dieu lui vient en aide s’il veut bien saisir la bouée de sauvetage. Jésus a promis : « *Je vous le dis en vérité, il n’est personne qui, ayant quitté, à cause de moi et à cause de la bonne nouvelle, sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou sa mère, ou son père, ou ses enfants, ou ses terres, ne reçoive au centuple, présentement dans ce siècle-ci, des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des enfants, et des terres, avec des persécutions, et, dans le siècle à venir, la vie éternelle* » (Marc 10.29,30). Cette promesse s’accomplit premièrement au moyen de l’Église. Dieu a fait de nous, chrétiens, une famille, et il nous apprend, par amour fraternel, à être pleins d’affection les uns pour les autres (Romains 12.10). Son Église que nous sommes ressemble à un corps dont chacun est membre : « *Et si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ; si un membre*

est honoré, tous les membres se réjouissent avec lui » (1 Corinthiens 12.26). Quel dommage que certains croyants n’admettent pas la sagesse du plan de Dieu en ce qui concerne l’Église ! Ils restent à l’écart et refusent de s’associer pleinement à une assemblée locale de l’Église du Seigneur. Il est vrai que, étant des hommes imparfaits, nous nous blessons les uns les autres par occasion quand nous vivons ensemble, mais ce n’est pas une raison pour rejeter le plan de Dieu et nous priver de la joie et la consolation d’une famille spirituelle. Apprenons à nous pardonner les uns les autres, à donner de l’amour et à en recevoir. Que nous soyons des mariés ou des célibataires, nous trouverons une force dont nous avons besoin chaque jour, et surtout dans les moments où la tristesse et la solitude envahissent nos cœurs.

En plus de la communion dont le chrétien célibataire peut jouir dans l’Église, il trouvera un deuxième remède au problème de la solitude quand il suit l’exemple de son Seigneur, qui « *allait de lieu en lieu faisant du bien* » (Actes 10.38). Soyons, comme Jésus, des serviteurs. Quand le chrétien occupe son temps par des actes de charité pour aider les autres, il ne lui reste plus beaucoup de temps pour se sentir seul. Même quand on n’a pas beaucoup d’argent, on peut trouver des manières de servir dans son assemblée ou dans son quartier. On fera encore mieux quand on s’associe à d’autres célibataires dans l’Église pour réaliser ensemble de bonnes œuvres au nom de Jésus.

Il faut reconnaître qu’il y a des chrétiens célibataires qui sont vraiment isolés. Ce n’est pas par choix qu’ils ne se réunissent pas avec une Église fidèle, car il n’y en a pas dans leur localité. Même de telles personnes ont une source de réconfort : l’assurance de la présence du Seigneur lui-même.

Une fois quand l'apôtre Paul était prisonnier, il s'est retrouvé, paraissait-il, tout seul. Mais il dit à Timothée : « *Dans ma première défense, personne ne m'a assisté, mais tous m'ont abandonné. Que cela ne leur soit point imputé ! C'est le Seigneur qui m'a assisté et qui m'a fortifié* » (2 Timothée 4.16,17). Jésus a bien promis, non seulement à ses apôtres, mais à tous ses disciples : « *Voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde* » (Matthieu 28.20). Et encore : « *Dieu lui-même a dit : Je ne te délaisserai point, et je ne t'abandonnerai point* » (Hébreux 13.5).

La tentation sexuelle

Une autre difficulté qui se présente à beaucoup de célibataires est le besoin de se garder sexuellement purs. Les seuls rapports sexuels que Dieu approuve sont les relations hétérosexuelles dans le contexte du mariage. Dans le monde moderne, beaucoup ne se rendent même pas compte que le sexe entre deux célibataires est condamné par Dieu : « *Que le mariage soit honoré de tous, et le lit conjugal exempt de souillure, car Dieu jugera les impudiques et les adultères* » (Hébreux 13.4). (Les « impudiques » sont ceux qui ont des rapports sexuels en dehors du mariage.) Les comportements sexuels de ceux qui nous entourent, tout comme les comportements sexuels qui sont présentés dans les films, les romans et la musique comme étant complètement normaux, influencent malheureusement beaucoup de chrétiens célibataires à devenir consommateurs de la pornographie, à s'engager dans les relations sexuelles ou même à vivre en concubinage. Le monde leur dit qu'il est malsain de réprimer les désirs sexuels ; que plus personne de nos jours ne reste vierge jusqu'au mariage ; qu'il faut avoir des rapports sexuels avec une personne avant de l'épouser pour être sûr que l'on sera satisfait dans cet aspect de son mariage ; qu'il est impossible pour un homme de s'abstenir du sexe pendant des années et que Dieu ne demanderait pas l'impossible. Bref, on dit beaucoup de choses. Mais la Bible dit : « *La volonté de Dieu est*

que vous deveniez saints : pas de liberté sexuelle. Que chacun de vous sache faire usage de son corps avec sainteté et respect, au lieu de s'abandonner à ses passions comme les païens qui ne connaissent pas Dieu. Que personne ne fasse tort et n'abuse de ses frères et sœurs dans ce domaine, car le Seigneur fera justice de tout cela comme nous vous l'avons dit et redit. Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté, et si quelqu'un se moque de cet avis, il se moque, non d'un homme, mais de Dieu qui met en vous son Esprit Saint » (1 Thessaloniens 4.3-8, Bible des communautés chrétiennes).

Il est bien vrai que Dieu ne demande pas l'impossible. Mais il n'est pas impossible de se maîtriser sexuellement. « *Les tentations auxquelles vous avez été exposés ont été à la mesure de l'homme. Dieu est fidèle ; il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces. Avec la tentation, il vous donnera le moyen d'en sortir et la force de la supporter* » (1 Corinthiens 10.13, TOB). Ce n'est pas pour nous priver de bonheur que Dieu interdit le sexe en dehors du mariage ; c'est pour préserver quelque chose de spécial et même de sacré afin qu'il ait toute sa valeur pour exprimer l'amour exclusif dans le mariage, une relation d'engagement mutuel. Celui qui nous a créés sait ce qui convient le mieux dans ce domaine de la vie, comme dans tout autre. Faisons-lui confiance, et soyons soumis à sa volonté.

Avant de laisser le sujet de rapports sexuels, précisons que les fiancés, c'est-à-dire ceux qui se sont formellement engagés à se marier l'un avec l'autre, sont appelés à vivre dans la pureté et la maîtrise de soi. Ils réserveront au temps du mariage la cohabitation et les relations sexuelles. Les fiançailles ne constituent pas une période d'essai sexuel.

La confiance en Dieu

Il est vrai que certaines personnes sont célibataires parce qu'ils choisissent de ne pas se marier, ou de se marier seulement après avoir atteint certains objectifs dans la vie, des objectifs académiques, professionnels ou économiques. Il est également vrai qu'un grand nombre de célibataires ne le sont pas par leur propre choix. Ils n'ont pas encore trouvé de partenaire pour la vie, ou ils ont perdu leur époux/épouse, et ils en souffrent profondément. Ils se demandent pourquoi Dieu leur aurait enlevé leurs compagnons, ou pourquoi il ne leur donne pas l'occasion de découvrir le bonheur de la vie conjugale.

Édition bimestrielle
CHEMIN DE VÉRITÉ, éditeur Barry Baggott
s/c Crieve Hall Church of Christ
4806 Trousdale Drive
Nashville, TN 37220 USA
Abonnements gratuits ; anciens numéros disponibles à
www.chemindeverite.com

L'Église devrait-elle imposer le célibat ?

Nous savons tous que dans le Catholicisme, les prêtres, les évêques, les cardinaux, les moines et les religieuses font un vœu de célibat – ils doivent promettre de ne pas se marier. Selon le Catéchisme de l'Église catholique, « tous les ministres de l'Église... sont normalement choisis parmi les hommes croyants qui vivent en célibataires et qui ont la volonté de garder le célibat "en vue du Royaume des cieux" (Matthieu 19, 12). Appelés à se consacrer sans partage au Seigneur et à "ses affaires", ils se donnent tout entiers à Dieu et aux hommes... Celui qui a reçu le sacrement de l'Ordre ne peut plus se marier » (§1579, 1580).

D'une perspective humaine, une telle règle a, certes, des avantages (ainsi que des inconvénients). Mais ce qui importe est de savoir si cette règle est un commandement de Dieu ou des hommes. Selon Jésus, on adore Dieu en vain quand on suit les commandements des hommes (Matthieu 15.9). Il reprocha les scribes et les pharisiens de son jour en disant : « *Ils lient des fardeaux pesants, et les mettent sur les épaules des hommes* » (Matthieu 23.4). Pour savoir ce que Dieu ordonne réellement, il faut nous référer à la Parole de Dieu lui-même, la Bible.

D'une part, le Nouveau Testament reconnaît que le célibataire a certains avantages en ce qui concerne l'œuvre de Dieu, surtout en temps de persécution, à cause des charges et soucis associés à une famille (1 Corinthiens 7.29-35). D'ailleurs, plusieurs des héros de la parole de Dieu, y compris le prophète Jérémie, l'apôtre Paul, Barnabas, et bien sûr, Jésus-Christ lui-même, étaient célibataires. Mais il est très clair que la Bible n'impose pas le célibat à tous ceux qui voudraient se consacrer de manière spéciale au service de Dieu. Considérez les passages suivants :

1 Timothée 4.1-3 : « *Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, par l'hypocrisie de faux docteurs, portant la marque de la flétrissure dans leurs propres consciences, prescrivant de ne pas se marier...* »

1 Corinthiens 9.5 : « *N'avons-nous [Paul et Barnabas] pas le droit de mener avec nous une sœur qui soit notre femme, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas ?* »

1 Timothée 3.2,4,5 : « *Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme... Il faut qu'il dirige bien sa propre maison, et qu'il tienne ses enfants dans la soumission et dans une parfaite honnêteté ; car si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Église de Dieu ?* »

1 Timothée 3.12 : « *Les diacres doivent être maris d'une seule femme, et diriger bien leurs enfants et leurs propres maisons.* »

Il est évident que le commandement de ne pas se marier n'est pas de Dieu et que les apôtres (qui étaient certainement consacrés pleinement au service de Dieu) avaient le droit de se marier, mais aussi qu'il était nécessaire d'être marié afin de pouvoir assumer la responsabilité d'évêque (appelé aussi pasteur ou ancien) et de diacre. Il est malheureux de voir aujourd'hui de nombreux cas d'abus sexuel de la part de prêtres catholiques, mais on ne peut s'empêcher de se demander s'ils auraient réussi à éviter ces péchés si l'Église leur avait permis de se marier, comme la Bible l'enseigne, et de satisfaire ainsi aux désirs sexuels de manière légitime avec leurs épouses.

Il leur arrive même de penser que Dieu n'écoute pas la prière, qu'il ne veut pas leur bonheur, ou qu'il est méchant à leur égard.

En fait, de tels cas font partie des nombreuses situations dans la vie où nous devons faire confiance à notre Dieu. Nous ne savons pas de quelle manière Dieu va se servir de telle épreuve pour en produire du bien, mais nous n'avons pas besoin de savoir comment il le fera. Il suffit de croire à sa promesse : « *Nous savons, du reste, que toutes choses concourent*

au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein » (Romains 8.28). Faites-lui confiance. Rappelez-vous qu'il sait mieux que nous ce qui nous convient, et le moment qui convient pour nous le donner. Soyez patient. Apprenez ce que Dieu veut vous apprendre. Cultivez le contentement. Remerciez Dieu pour les bénédictions qu'il vous accorde chaque jour et pour la gloire éternelle qui vous attend au ciel. Par la prière confiez à Dieu vos soucis, « *et la paix de Dieu, qui dépasse tout ce*

que l'homme peut comprendre, gardera vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ » (Philippiens 4.7).

DOIS-JE ME MARIER OU RESTER TEL QUE JE SUIS ?

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, ni le mariage ni le célibat n'est un état supérieur en lui-même. Il y a des personnes pieuses et acceptables à Dieu dans les deux « camps ». Mais il y a ceux qui auraient particulièrement intérêt à se marier, ceux qui feraient mieux de ne pas se marier, et puis ceux qui n'ont même pas le droit devant Dieu de se marier.

Ceux qui sont frustrés par la non-satisfaction de leurs désirs sexuels devraient penser au mariage. On ne se marie pas seulement pour le sexe – loin de là – mais il figure valablement dans la décision. L'apôtre Paul écrit : *« Il est bon pour un homme de ne point toucher de femme. Toutefois, pour éviter l'impudicité, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari... Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi ; mais chacun tient de Dieu un don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre. À ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, je dis qu'il leur est bon de rester comme moi. Mais s'ils manquent de maîtrise de soi, qu'ils se marient ; car il vaut mieux se marier que de brûler »* (1 Corinthiens 7.1,2,7-9). Étant conscient des pièges dans lesquels tombaient souvent les jeunes veuves, Paul leur recommandait le remariage : *« Que les jeunes se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles dirigent leur maison, qu'elles ne donnent à l'adversaire aucune occasion de médire »* (1 Timothée 5.14).

Par contre, ceux qui n'ont pas d'autre choix que de se marier avec quelqu'un de mauvais caractère feraient mieux de s'en garder. L'homme sage dit en Proverbes 21.9,19 : *« Mieux vaut habiter à l'angle d'un toit, que de partager la demeure d'une femme querelleuse... Mieux vaut habiter dans une terre déserte, qu'avec une femme querelleuse et irritable. »* Il ajoute en Ecclésiaste 7.26 : *« La femme qui est un piège donne plus d'amertume que la mort. »* « *Le charme est trompeur et la beauté passagère, seule une femme soumise au Seigneur est digne d'éloge* » (Proverbes 31.30). Mieux vaut rester célibataire que de se marier à la hâte et se trouver lié à une personne qui nous rend la vie spirituelle plus difficile. Une fois marié, on doit faire avec. Jésus dit :

« Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a joint » (Matthieu 19.6).

Enfin, certains « célibataires », c'est-à-dire ceux qui se sont divorcés contrairement aux Écritures, n'ont pas le droit de se marier encore. Jésus dit que *« celui qui répudie sa femme, sauf pour fornication, et qui en épouse une autre, commet un adultère »* (Matthieu 19.9). Dieu ne reconnaît comme valable qu'une seule cause pour le divorce : l'homme ou la femme innocent(e) dont le conjoint lui a été sexuellement infidèle peut divorcer et se remarier. Pour tout autre cas de divorce, Jésus enseigne qu'une personne qui divorce son mari ou sa femme l'expose à devenir adultère, et quiconque épouse une personne divorcée pour autre raison commet un adultère (Matthieu 5.32). Voilà pourquoi Paul écrit en 1 Corinthiens 7.10,11 : *« Que la femme ne se sépare point de son mari (si elle est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari), et que le mari ne répudie point sa femme. »*

CONCLUSION

Que vous soyez célibataire par choix ou par nécessité, que vous ayez l'intention de rester célibataire pour toute la vie ou juste pour un temps, ne considérez surtout pas cette condition comme une malédiction. Pendant que vous êtes célibataire, jouissez de cet avantage : *« Un homme qui n'est pas marié se préoccupe des affaires du Seigneur ; mais celui qui est marié se préoccupe des affaires du monde, il cherche à plaire à sa femme, et il est partagé entre deux préoccupations... Je dis cela pour votre bien et non pour vous imposer une contrainte ; je désire que vous viviez de la façon qui convient le mieux »* (1 Corinthiens 7.32-35). L'apôtre Paul était tellement satisfait dans son état célibataire, qu'il aurait souhaité que tout le monde puisse être comme lui (1 Corinthiens 7.7). *« J'ai appris à être satisfait partout et dans toutes les circonstances... Je peux faire face à toutes les situations grâce au Christ qui me fortifie »* (Philippiens 4.11,13).

B.B.

